

Jean-Baptiste André Godin à C. J. Van Gennip, 22 mai 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Van Gennip, C. J.](#) est destinataire de cette lettre
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (326r, 327v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin à C. J. Van Gennip, 22 mai 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29843>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [22 mai 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Van Gennip, C. J.](#)

Lieu de destination Schippersgracht, Amsterdam (Pays-Bas)

Description

Résumé Godin informe Van Gennip qu'il a relu la correspondance entre lui et l'usine de Laeken : il n'a jamais été question d'un accord pour 10 ans ; il lui a été indiqué en février 1863 que la maison Godin-Lemaire ne participerait pas à l'établissement de son nouveau local ; Van Gennip a vendu en 1862 439,88 F de marchandises et a reçu 233,49 F de Godin-Lemaire, soit 50 % des ventes. En outre, Godin fait remarquer que les appointements de Van Gennip de 100 florins sont pour lui une ruine. Godin lui accorde une remise de 6 % sur le prix du tarif s'il veut continuer à vendre ses produits pour son propre compte ; il demande la restitution des appareils en dépôt chez Van Gennip.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 298/348 ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.
- La Lettre est adressée à « Monsieur C. J. Van Gennip Schippersgracht by de Buitenkans n° 422 Amsterdam ».
- Le montant des appointements de Van Gennip, 100 florins, est mentionné dans la lettre de Jean-Baptiste André Godin à C. J. Van Gennip du 13 mars 1863.

Mots-clés

[Conflit](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Van Gennip, C. J.

Genre Homme

Pays d'origine Pays-Bas

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe

siècle, distributeur des appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Il est établi au 422, rue Schipperesgracht à Amsterdam en 1863.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 19/12/2025
